

Résolution, 8e congrès de la CGT Educ'action Intégration SNEIP

Adoptée au congrès de Seignosse de mai 2014

Préambule

Pour un grand service public national et laïque de l'Education. En octobre 2011, nos camarades de la CGT Enseignement privé ont souhaité opérer un rapprochement avec la CGT Educ'action., Nous avons répondu à cette demande de rapprochement, dans un premier temps, par la mise en place d'un groupe de travail entre nos deux organisations, les travaux menés dans ce cadre ont permis d'évaluer les points positifs et les difficultés liées à l'intégration. La CGT Enseignement privé a réaffirmé, très majoritairement, son souhait d'aller vers un processus d'intégration dans les syndicats départementaux, Dans des départements, un travail effectif s'est mis en place, Des bilans de ce travail doivent être faits, cette démarche est en cohérence avec la revendication partagée de nationalisation des établissements privés sous contrat.

La CGT Educ'action propose l'intégration dans les syndicats départementaux, des camarades de la CGT enseignement privé, à l'issue du congrès, de façon progressive pour prendre en compte les situations locales.

Elle renouvelle sa proposition de lancer une campagne commune pour la nationalisation de l'enseignement privé.

Un pôle national et des collectifs seront créés pour répondre à des aspects spécifiques de ce nouveau champ d'activité. Nous devons parvenir à construire ensemble un outil plus efficace au service des salarié-e-s.

En cas d'intégration notre organisation devra impérativement mettre en place des formations permettant de faire face aux nouvelles problématiques liées à ces personnels.